

jamais sans elles


BNP PARIBAS

Engagé en faveur de la mixité,

le groupe **BNP Paribas** rejoint l'Association **#JamaisSansElles** en signant une charte d'entreprise ambitieuse et volontaire.

1 Signatures individuelles de l'appel #JamaisSansElles

Les membres du Comité Exécutif de BNP Paribas s'engagent individuellement à ne plus participer à aucune manifestation publique, événement ou intervention médiatique, en présentiel ou à distance, où seraient débattus, commentés ou jugés des sujets d'intérêt commun, sociétaux, politiques, économiques, et qui ne compterait aucune femme parmi de multiples intervenants. **En pratique, la prise de parole des signataires de la Charte, lors d'événements, tables rondes, débats et panels ouverts au public ou télédiffusés (tv, radio, internet), la participation à des jurys, etc., comptant au moins trois intervenants, doit inclure la présence d'au moins une femme. Cet engagement vaut à la fois pour les événements internes et externes à l'entreprise.**

Pour aller plus loin et créer un mouvement interne mondial, BNP Paribas s'engage à élargir le cercle des signataires à ses 100 principaux managers exécutifs ou dirigeants pour atteindre 100 % du G100 à l'horizon 2021.

N.B. : Certains domaines ou secteurs d'activités sont aujourd'hui encore caractérisés par un déficit notoire de femmes, d'où il peut résulter des difficultés particulières à assurer la mixité, et a fortiori la parité. Une période de transition peut ainsi être nécessaire avant de réaliser l'objectif de représentation équilibrée des hommes et des femmes. Au cours de cette période qui doit être la plus courte possible, le choix des intervenants aux événements correspondants doit toujours tendre à accroître la visibilité des femmes.

2 Des invitations ou interventions dans un cadre 100% masculin donneront lieu aux actions suivantes

A. Si la non-mixité est connue à l'avance :

- I.** BNP Paribas fera connaître à l'organisateur son engagement avec #JamaisSansElles.
- II.** BNP Paribas proposera, si cela est pertinent, l'intervention d'une collaboratrice à la place du collaborateur pressenti.
- III.** BNP Paribas échangera avec #JamaisSansElles, qui mettra à contribution son réseau afin de proposer une ou plusieurs intervenantes potentielles compétentes dans le domaine visé afin de se joindre à l'événement, conférence, table ronde, interview ou visio-conférence.
- IV.** Le cas échéant, BNP Paribas déclinera l'invitation *(NB : toute communication autour de ce refus sera largement relayée et amplifiée via les réseaux de #JamaisSansElles).*

B. Si la non-mixité est découverte au dernier moment :

- I.** L'intervenant exprimera sa surprise aux organisateurs, et le fait que l'absence de femmes à l'événement entre en conflit avec son engagement en tant que signataire de #JamaisSansElles.
- II.** Si la participation ou l'intervention doit être maintenue, une référence explicite à la Charte sera faite en début d'intervention, à l'adresse des organisateurs ainsi que du public et des autres participants.
- III.** L'intervenant, en accord avec BNP Paribas, demeure seul juge de l'attitude à adopter en dernier recours quant à sa participation. Il lui appartiendra de prendre toute mesure qu'il jugera pertinente afin de ne pas s'exposer lui-même et exposer BNP Paribas à une possible critique explicite sur les réseaux, par exemple par une communication anticipée sur twitter, mentionnant l'engagement #JamaisSansElles et signalant lui-même le conflit ou les circonstances particulières ayant conduit à ce conflit.

3 Communication publique de BNP Paribas

BNP Paribas partagera son engagement avec #Jamais-SansElles auprès de publics internes et externes, à chaque fois que cela sera pertinent, notamment par des publications sur les réseaux sociaux.

4 Plan d'actions en faveur la mixité

BNP Paribas, qui compte aujourd'hui 52 % de femmes et 48 % d'hommes dans ses effectifs, développe depuis de nombreuses années dans tous les pays du Groupe une politique ambitieuse d'égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes dans l'ensemble de son écosystème.

BNP Paribas s'engage :

Pour la mixité des métiers : Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général et Thematic Champion du mouvement HeForShe des Nations-Unis porte avec tous les collaborateurs, des initiatives concrètes en faveur de la mixité professionnelle. BNP Paribas s'est ainsi engagée à faire progresser la mixité dans les métiers de la banque qui demeurent historiquement à dominante féminine ou masculine.

Pour une gouvernance partagée : Le Groupe s'est donné pour ambition de favoriser l'accès des femmes à des postes à responsabilité. Cette ambition est soutenue par

jamais
sans
elles

Tatiana F-Salomon
Co-présidente

Guy Mamou-Mani
Membre fondateur

Natasha Quester-Séméon
Porte-parole

Xavier Alberti
Co-président

BNP PARIBAS S'engage

dans ses actions de communication à véhiculer une image de **diversité et d'inclusion**.

des objectifs et résultats régulièrement communiqués. Par exemple, BNP Paribas s'est fixé d'atteindre plus de 25 % de femmes parmi les membres des Comités Exécutifs et plus de 30 % de femmes aux postes de Senior Manager d'ici 2020. Le succès de cette politique est également le fruit de l'engagement de tous nos collaborateurs et des réseaux favorisant l'égalité de genre et le mentorat.

Pour une économie plus inclusive : en favorisant l'essor de l'entrepreneuriat féminin par des politiques adaptées, des programmes concrets, des partenariats solides et des contenus d'accompagnement dédiés. BNP Paribas soutient les femmes entrepreneures en mobilisant en France une enveloppe de 2 milliards d'euros de crédit et en allouant à hauteur de 10 % des investissements en fonds propres dans des entreprises dirigées par des femmes entrepreneures.



BNP PARIBAS

Les membres du Comité Exécutif Groupe